



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

DIX-HUITIÈME SESSION

CONDITIONS D'UTILISATION DU SYSTÈME EN LIGNE D'ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ PHYTOSANITAIRE (ECP)

POINT 14.4 DE L'ORDRE DU JOUR

(Document établi par le secrétariat de la CIPV)

Contexte

- [1] Ces trois dernières années, le Groupe de la planification stratégique et le Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités (CMR) se sont penchés sur des questions liées à la propriété et à l'accès ouvert au système en ligne d'évaluation de la capacité phytosanitaire (ECP).
- [2] En 2001, à sa 3^e session¹, la Commission intérimaire des mesures phytosanitaires a adopté des recommandations voulant que les résultats de l'ECP restent confidentiels si le pays concerné le souhaite et que le secrétariat se charge de gérer et de mettre à jour l'ECP (ou de prendre les dispositions voulues en vue de sa gestion et de sa mise à jour).
- [3] L'ECP est facilitée par un système en ligne que la FAO héberge et gère. L'accès au système n'est donné qu'aux personnes habilitées de pays qui ont réalisé ou réalisent une ECP après avoir suivi les procédures correspondantes de la FAO. En dehors du personnel des organisations nationales pour la protection des végétaux (ONPV), l'accès est également accordé, le cas échéant, aux facilitateurs ECP enregistrés auprès du secrétariat de la CIPV, conformément à la procédure du CMR relative à la certification des facilitateurs ECP².
- [4] Le système d'ECP en ligne permet de stocker en toute sécurité les informations produites dans le cadre de l'ECP; il garantit la confidentialité des données et empêche que les données confidentielles soient consultées, utilisées ou diffusées sans autorisation.
- [5] Afin de clarifier et de mieux comprendre les questions touchant à la propriété et à la gestion de l'ECP, le secrétariat de la CIPV a consulté plusieurs unités de la FAO compétentes (en matière de droit, de droit d'auteur et de protection des données), qui ont indiqué que l'ECP était la propriété de la FAO et que les conditions d'utilisation devaient donc être établies selon les règles de l'Organisation. L'unité de la FAO chargée des droits d'auteur a fourni un modèle de conditions d'utilisation, qui a été complété et commenté

¹ Rapport de la 3^e session de la Commission intérimaire des mesures phytosanitaires, https://assets.ippc.int/static/media/files/publications/fr/1040052127875_icpm3f.pdf.

² Procédure du CMR relative à la certification des facilitateurs ECP: https://assets.ippc.int/static/media/files/publication/en/2022/02/Procedure_for_PCE_facilitator_certification.pdf (en anglais).

par l'unité de protection des données en plus de l'unité des droits d'auteur, auxquelles il incombe de rédiger ce type de document.

- [6] En novembre 2023, l'Équipe du CMR chargée de l'ECP a examiné les conditions d'utilisation du système d'ECP en ligne et le CMR est convenu de demander au Bureau de les examiner à son tour avant qu'elles soient présentées à la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) à sa 18^e session (en 2024) pour que celle-ci en prenne acte³.
- [7] Les conditions d'utilisation seront publiées pour information sur la [page consacrée à l'ECP du site web de la Convention internationale pour la protection des végétaux \(ippc.int\)](#) et devront être acceptées par quiconque souhaite accéder au système d'ECP en ligne. En décembre 2023, le secrétariat de la CIPV a informé les membres du Bureau de l'état d'avancement des activités.
- [8] En février 2024, le Bureau de la CMP a examiné les conditions d'utilisation du système d'ECP en ligne et a décidé par voie électronique de présenter le document à la Commission à sa 18^e session afin qu'elle en prenne note.
- [9] La CMP est invitée à:
- 1) *Prendre note* des conditions d'utilisation du système en ligne d'évaluation de la capacité phytosanitaire (ECP) présentées à l'annexe 1. Les conditions seront publiées sur le système d'ECP en ligne et devront être acceptées par quiconque souhaite accéder au système.

³ Rapport du CMR, novembre 2023 (p. 18)

https://assets.ippc.int/static/media/files/publication/en/2023/12/FINAL_IC_November_2023_Meeting_2023-12-12.pdf (en anglais).

Annexe 1

CONDITIONS D'UTILISATION DU SYSTÈME D'ECP EN LIGNE

Présentation

1. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est une institution spécialisée des Nations Unies créée en 1945. Elle a pour mission d'améliorer la nutrition, ainsi que les conditions de vie des populations rurales, d'accroître la productivité agricole, de contribuer à la croissance économique mondiale et d'aider à libérer l'humanité de la faim.
2. Dans le cadre de son mandat, la FAO produit des supports de communication et d'information qui servent à mieux faire connaître les grandes questions dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture et concourent à la réalisation de l'objectif de l'Organisation consistant à éliminer la faim dans le monde. Les supports d'information de la FAO sont disponibles dans de nombreuses langues et sont distribués gratuitement dans le monde entier à des fins non commerciales. Des exemples des supports publiés par l'Organisation sont disponibles sur son site web: www.fao.org.
3. Il incombe aux utilisateurs de vérifier de manière indépendante l'exactitude et l'exhaustivité de l'ensemble des données, informations et contenus. Les utilisateurs assument l'entière responsabilité et du risque lorsqu'ils consultent et utilisent des informations de tierces parties.

Objet

4. L'évaluation de la capacité phytosanitaire (ci-après «l'ECP») est un processus complet en plusieurs phases qui est piloté par les ONPV, repose sur les facilitateurs et est mené avec l'appui du secrétariat de la CIPV. Ce processus offre un large éventail d'avantages qui aident les pays à évaluer leurs capacités phytosanitaires et à élaborer une stratégie de développement des capacités, selon la méthode établie par la CIPV.
5. L'ECP est facilitée par un système en ligne que la FAO héberge et gère. L'accès au système n'est donné qu'aux personnes habilitées de pays qui ont réalisé ou réalisent une ECP après avoir suivi les procédures correspondantes de la FAO⁴. L'accès est également accordé aux facilitateurs ECP lorsqu'ils existent. Le système d'ECP en ligne permet de stocker en toute sécurité les informations produites dans le cadre de l'ECP; il garantit la confidentialité des données et empêche que les données confidentielles soient consultées, utilisées ou diffusées sans autorisation, en plus de prévenir les conflits d'intérêts et toute utilisation inappropriée qui pourrait compromettre l'intégrité de l'ECP. Afin de garantir que les données stockées dans le système d'ECP en ligne et celles qui y sont transférées soient suffisamment protégées, des mesures techniques sont mises en place lorsque c'est possible, comme des mesures de codage de données, d'authentification et d'autorisation.

Acceptation

6. En utilisant le système d'ECP en ligne, vous acceptez les présentes conditions d'utilisation et toute autre condition qui vous sera indiquée lorsque vous utiliserez certaines fonctions pour la première fois (les conditions étant susceptibles d'être parfois modifiées par la FAO), notamment en ce qui concerne le traitement de toute donnée que vous communiqueriez par l'intermédiaire dudit système. Vous confirmez avoir entièrement lu et compris l'avis relatif à la confidentialité des données qui figure dans

⁴ Cela comprend la procédure décrite sur la page web de la CIPV: <https://www.ippc.int/fr/about/core-activities/capacity-development/phytosanitary-capacity-evaluation/>.

les paragraphes 8 à 12 ci-dessous, ainsi que [l'avis de la FAO relatif à la protection et à la confidentialité des données](#), et acceptez les conditions qui s'appliquent aux utilisateurs du système d'ECP en ligne. Si vous n'acceptez pas les présentes conditions d'utilisation ni la note de la FAO relatif à la protection et à la confidentialité des données, ne cliquez pas sur «ENVOYER» (ou le bouton équivalent). Vous ne pourrez alors accéder au système d'ECP en ligne ni l'utiliser d'une quelconque autre façon.

7. L'utilisateur a la possibilité de faire certains réglages; la FAO ne donnera l'accès aux informations visées qu'aux personnes qui auront été autorisées par l'utilisateur.

Avis relatif à la confidentialité

8. Le secrétariat de la CIPV traite les données personnelles dans le système d'ECP en ligne dans le respect de la [Politique de la FAO relative à la protection des données](#).
9. Le secrétariat de la CIPV recueille, traite et stocke les données personnelles des utilisateurs (prénom, nom, courriel et pays) dans le système d'ECP en ligne afin de garantir la traçabilité des données saisies et de vérifier l'identité des contributeurs.
10. Les données personnelles des utilisateurs recueillies au moyen du système d'ECP en ligne ne sont accessibles à personne en dehors du secrétariat de la CIPV et des facilitateurs ECP et ne peuvent être partagées avec des tiers sans autorisation préalable.
11. À tout moment, les utilisateurs ont la possibilité de demander d'accéder aux données personnelles que nous détenons à leur sujet et peuvent demander la modification ou la suppression de ces données, en écrivant à l'adresse FAO-Data-Privacy@fao.org. En cas de suppression des données personnelles d'un utilisateur ou d'une utilisatrice, la personne concernée ne pourra plus accéder au système d'ECP en ligne.
12. Pour plus d'informations sur la façon dont le secrétariat de la CIPV traite les données personnelles au moyen du système d'ECP en ligne, veuillez consulter [l'avis de la FAO relatif à la protection et à la confidentialité des données](#).

Définitions

13. Les définitions ci-après s'appliquent aux présentes conditions d'utilisation et à tout autre document connexe:

«ECP»: le processus.

«Système d'ECP en ligne»: plateforme informatique où sont hébergés les outils méthodologiques et les données relatives à l'ECP.

«Données relatives à l'ECP»: toute information saisie dans le système d'ECP en ligne qui a trait au système phytosanitaire du pays réalisant une évaluation.

«Traitement des données relatives à l'ECP»: opération ou ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés appliqués à des données relatives à l'ECP, ou au moyen de celles-ci, notamment la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, le verrouillage, l'effacement ou la destruction de données.

«Tierce(s) partie(s)»: toute personne physique ou morale, toute autorité publique, tout organisme ou tout organe, autre que les utilisateurs ou la FAO, ayant l'autorisation d'accéder aux données du système d'ECP en ligne et de les traiter.

«Utilisateurs»: personnes habilitées de pays qui ont réalisé ou réalisent une ECP après avoir suivi les procédures correspondantes de la FAO. Cela comprend les facilitateurs ECP lorsqu'ils existent.

«Métadonnées»: données qui décrivent des statistiques et tendances générales d'après les informations saisies dans le système d'ECP en ligne.

Accès

14. Lorsque vous enregistrez vos données, vous autorisez la FAO à stocker les données relatives à l'ECP et des informations sensibles sur le pays concerné, y compris les déficiences du système phytosanitaire dudit pays.
15. La FAO se réserve le droit de vérifier l'admissibilité d'un utilisateur ou d'une utilisatrice qui soumet des données (y compris son identité et son adresse) et de retirer le droit d'accès à tout utilisateur ou à toute utilisatrice qui soumet des données ne respectant pas les présentes conditions d'utilisation ou qui utilise à des fins détournées le processus de saisie de données. En soumettant des données dans le système d'ECP en ligne, vous convenez que les données relatives au pays sont des informations brutes et confidentielles qui sont saisies par les utilisateurs dudit pays dans le système et qui ne peuvent être communiquées à de tierces parties. Toutefois, à partir des données transmises par plusieurs pays, des métadonnées peuvent être produites afin de communiquer des informations sur les données, mais pas les données elles-mêmes. Par exemple, des statistiques et tendances générales concernant les besoins de renforcement des capacités d'un groupe de pays peuvent être élaborées à partir des métadonnées. Vous acceptez également que ces métadonnées puissent être traitées, partagées et utilisées aux fins prévues et à toute autre fin énoncée dans les présentes conditions d'utilisation.
16. La FAO se réserve le droit, à tout moment, à sa seule discrétion et éventuellement sans préavis, de modifier ou de supprimer, de façon temporaire ou permanente, le système d'ECP en ligne, y compris les moyens d'y accéder ou de l'utiliser.
17. La FAO peut, à son entière discrétion, en toute circonstance, sans avoir à en donner le motif et sans préavis, retirer à un utilisateur ou à une utilisatrice le droit d'accès au système d'ECP en ligne, y compris à tout moyen permettant d'y accéder ou de l'utiliser.

Responsabilité des utilisateurs

18. En tant qu'utilisateur ou utilisatrice, vous déclarez comprendre et accepter ce qui suit:
 - Vous vous conformerez à la réglementation en vigueur, notamment à la réglementation sur la protection des données et de la vie privée, à la réglementation sur la propriété intellectuelle et à la réglementation sur le courrier indésirable.
 - Vous ne pouvez saisir de données que pour le pays que vous représentez et non pour un autre pays.
 - Vous ne pouvez créer de fausse identité ni donner de fausses informations sur votre identité, sur votre affiliation, passée ou présente, à une personne ou à une entité ni sur vos fonctions et qualifications actuelles ou antérieures.
 - Vous êtes responsable de l'exactitude, de l'intégrité et de la sécurité des informations que vous fournissez lorsque vous consultez ou utilisez le système d'ECP en ligne, y compris toute donnée sensible relative à votre pays.
 - Il vous incombe de vérifier de manière indépendante que l'ensemble des données, informations et contenus versés dans le système d'ECP en ligne sont exacts et complets.

- Vous ne pouvez pas déclarer ni insinuer publiquement que la FAO a participé à votre utilisation du système d'ECP en ligne, ni promu, approuvé ou soutenu une telle utilisation ni les raisons de cette utilisation.

Responsabilité de la FAO

19. La FAO traite toutes les données conformément à ses règles, politiques et usages, sans se référer à un système de droit national particulier.
20. Afin de prévenir tout accès non autorisé aux données, d'en préserver l'exactitude et d'en garantir l'utilisation appropriée, la FAO a mis en place des procédures de protection matérielle, électronique et administrative adéquates pour garantir la protection et la sécurité des informations qu'elle traite, conformément à ses règles, politiques et usages.

Avertissement et clause de responsabilité

21. Les informations contenues dans le système d'ECP en ligne sont périodiquement mises à jour, mais rien ne garantit qu'elles sont exactes, exhaustives et actualisées.
22. La FAO n'est pas responsable des ressources ou données qui n'ont pas été reçues en raison de problèmes de connexion à internet ou de défaillances logicielles.
23. La FAO ne garantit ni ne cautionne l'exactitude ou la fiabilité des données, informations et autres ressources communiquées par les utilisateurs du système d'ECP en ligne. La FAO se décharge expressément de toute responsabilité quant au contenu desdites données, informations et ressources communiquées ou traitées par l'intermédiaire du système d'ECP en ligne.
24. Les liens vers d'autres sites web sont indiqués uniquement à titre d'information et ne constituent pas une quelconque approbation par la FAO des informations contenues sur ces sites ni des organisations, produits ou services en rapport avec ces informations.
25. Il incombe aux utilisateurs de vérifier de manière indépendante l'exactitude et l'exhaustivité de l'ensemble des données, informations et contenus. Les utilisateurs assument l'entière responsabilité et du risque lorsqu'ils consultent et utilisent des informations de tierces parties.
26. En aucune circonstance la responsabilité de la FAO ne saurait être engagée à l'égard de tout(e) utilisateur ou utilisatrice ou de toute tierce partie en raison d'une fausse déclaration, d'une inexactitude, d'une erreur, d'une omission, d'une suppression, d'un défaut ou d'une modification en ce qui concerne le contenu de la base de données, ni de la mise à jour ou de l'exhaustivité de ce contenu.
27. La FAO ne peut être tenue responsable de pertes ou dommages résultant directement ou indirectement de l'utilisation ou de la mention d'une information quelle qu'elle soit figurant dans le système ECP, s'agissant notamment de la responsabilité liée à un mauvais usage intentionnel ou à une négligence, à une erreur, à la divulgation ou à un transfert abusif de données, ou à la perte ou à la destruction de données.

Utilisation de l'emblème ou du logotype de la FAO

28. L'emblème et le logotype officiels de la FAO ne doivent être utilisés en aucune circonstance sans l'autorisation écrite préalable de l'Organisation.

Suppression et conservation des données

29. À tout moment, vous pouvez supprimer, consulter, corriger ou mettre à jour les données relatives à votre pays en accédant aux outils correspondants du système d'ECP en ligne.

Privilèges et immunités

30. Aucune disposition des présentes conditions d'utilisation ne saurait être interprétée comme une renonciation, expresse ou tacite, aux privilèges et immunités de la FAO, ni comme une reconnaissance par l'Organisation de la compétence d'un tribunal de quelque pays que ce soit pour le règlement des litiges portant sur les présentes conditions d'utilisation ou les documents y relatifs.

Acceptation

31. En soumettant des données dans le système d'ECP en ligne, vous confirmez que vous avez lu, compris et accepté les conditions d'utilisation dudit système qui sont énoncées ci-dessus.